

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 16 février 2021 à 13h30

Au Palais de Justice de BOBIGNY (93) 173 avenue Paul Vaillant Couturier, Salle n° 1

EN UN SEUL LOT

Un bien sis à **SEVRAN (93)**
22 bis rue du Pont Blanc

Cadastré section AR n°86

UNE MAISON D'HABITATION comprenant suivant procès-verbal de description dressé par Me ALLENO, Huissier de Justice associé à MONTREUIL (93), en date du 30 avril 2018 :

- Au rez-de-chaussée surélevé : entrée-salon, bureau, chambre, escalier desservant le sous-sol,
- Au sous-sol : cuisine, couloir, WC, salle de bains, porte donnant sur l'arrière du pavillon. BUANDERIE donnant accès à un JARDIN arrière.
- COMBLES

Selon même PV, les lieux sont occupés par le propriétaire.

Cette vente a lieu à la requête de la Société CRÉDIT LOGEMENT, S.A. au capital de 1.253.974.758,25 €, dont le siège social est 50 Boulevard de Sébastopol (75155) PARIS CEDEX 03, immatriculée sous le numéro 302 493 275 au RCS de PARIS, agissant poursuites et diligences de son Directeur Général, domicilié audit siège en cette qualité, ayant pour Avocat Maître Alain CIEOL, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis.

MISE À PRIX : 40.000 €
(QUARANTE MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

CONSIGNATION : 4.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à BOBIGNY, le 28 décembre 2020 par l'Avocat poursuivant, Signé Maître Alain CIEOL.

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

► À Maître **Alain CIEOL**, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis, 27-29 rue de Carenny (93) BOBIGNY, **TEL. 01.48.30.11.11**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente ► Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé (N° RG 18/07834) ► Sur INTERNET : www.vench.fr

Sur les lieux pour visiter où une visite sera organisée le